

Audition du GTIC par la Mission CGEDD le 10 septembre 2014

Compte rendu



1. Circonstances

Laurent Parzy, Président de FNE 06, ayant été invité par M. Pascal Gauthier, Directeur général de l'EPA, à être auditionné dans le cadre d'une mission du *Conseil général de l'Environnement et du Développement durable* (CGEDD) devant se dérouler du 10 au 12 septembre, a proposé de l'être le 10, accompagné par ses partenaires du GTIC. Cette demande ayant été éludée par l'EPA¹, le GTIC est convenu d'adresser une requête à M. Patrice Paré, Vice-président du CGEDD (sa présidente n'étant autre que la ministre Ségolène Royal) [lettre GTIC du 4 septembre].

Devançant la réponse, J. Molinari, faisant fonction de secrétaire du GTIC, a joint téléphoniquement le Secrétariat du CGEDD qui l'a dirigé, lundi 8 en fin d'après-midi de la part du Président, vers M. Alain Lecomte, Président de la Section thématique *Aménagement des Territoires* (Section 3) du CGEDD.

M. Lecomte, qui s'est déclaré très intéressé par notre participation, décidée par le Président du CGEDD et lui-même suite à notre lettre du 4 septembre, s'est empressé de fournir les indications qui suivent.

La mission EPA relève de la *Mission d'inspection générale territoriale Languedoc-Roussillon - Paca - Corse* (MIGT 5) dont le coordonnateur est M. Laurent Fayein, qui dirige lui-même la mission.

Le CGEDD procède depuis 3 ans à des missions systématiques sur les grands projets d'aménagement et les EPA.

Ces missions recensent les sujets méritant un examen approfondi sur tous les aspects stratégiques, techniques et financiers, et établissent, à leur issue, un rapport destiné à éclairer les Directeurs d'établissement (M. Pascal Gauthier dans notre cas).

2. L'audition GTIC du 10 septembre

Participants

Mission CGEDD : M. Laurent Fayein, Chef de mission ; Mme Maryse Gautier
FNE 06 : Laurent Parzy, Philippe Le Boulanger, Monique Touzeau (hors délégation)
Gadseca : Christian Dental
GIR Maralpin : Jacques Molinari
Région Verte : Roger Ricciardi
Excusés en raison de leurs obligations : UD CFDT 06 & UD CGT 06

Présentations

Mission CGEDD :

Le Chef de mission s'excuse de la brièveté des délais mais se réjouit de cette rencontre suite à la demande du GTIC (qui recevra, tardivement de ce fait, la réponse à son courrier).

La mission, qui débute ce même jour, se compose de quatre personnes. Les Bureaux de la mission (MIGT5) se trouvent à Marseille². Objectifs : cf. 1. ci-dessus.

Délégation GTIC :

Les membres de la délégation, ont excusé l'absence de leurs collègues syndicalistes, et, tour à tour et en parfaites entente et cohérence, après avoir très brièvement évoqué leurs activités

¹ Message, en date du 1er septembre, de M. Olivier Sassi, Directeur général adjoint de l'EPA, à Laurent Parzy

² 37, boulevard Périer - CS 50008 - 13272 MARSEILLE CEDEX 08

respectives, ont passé en revue les différentes facettes de la concertation susceptibles de retenir l'attention de la mission, depuis leurs vaines demandes de débat public jusqu'à l'absence de réponse du préfet à la désignation d'un garant de la concertation [pourtant suggérée par M. Christian Leyrit, Président de la CNDP (et prédécesseur de M. Parisé à la vice-présidence du CGEDD), lors de l'entretien qu'il a accordé le 16 juin 2014 à une délégation du GIR Maralpin].

Aux fins d'éclairer au mieux la Mission sur le fonctionnement de l'EPA, la délégation lui a remis un exemplaire du *Tableau inventaire des opérations en projet ou en cours de réalisation dans le périmètre de l'OIN Éco-Vallée Plaine du Var*, ainsi que la plupart des déclarations et courriers conjointement adressés par le GTIC à l'attention de l'EPA et des Autorités en charge de la Plaine du Var.

3. Conclusions

Cette audition accrédite auprès des Autorités de l'État le rôle et la place du GTIC dans la réflexion sur l'aménagement de la Plaine du Var. Les recommandations qui en seront issues imposeront désormais sans nul doute à l'EPA, avec la prise en compte des propositions du GTIC, le respect des règles démocratiques dictées par ces mêmes Autorités.

